CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT

DE LA BANDE LITTORALE NORD DE SAINT-DENIS

Rencontre de restitution

Lundi 15 décembre 2025 - Salle du Conseil

Siège de la CINOR

1 – Accueil, présentation des intervenants et de l'objectif de la rencontre

CINOR

2 – Présentation du rôle des garants de la concertation

Bernard Vitry
Daniel Guérin

désignés par la Commission nationale du Débat public

La CNDP : c'est quoi ?

Autorité administrative et indépendante qui garanti un droit individuel : celui d'être informé et de participer aux décisions sur les projets qui ont un impact sur l'environnement.

Les 6 principes de la CNDP

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au projet

TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser, des enjeux socio-économiques et de l'aménagement du territoire

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Ethique et déontologie

REMETTRE LE CITOYEN AU CŒUR DE LA DECISION PUBLIQUE

Informer **le public**

Veiller **à sa participation**

Éclairer **le maître d'ouvrage**

→

ENRICHIR

DEMOCRATISER

LA DECISION

La participation pour éclairer le porteur de projet/plan

Organiser une véritable participation en vue **de rendre compte de l'avis des citoyens sur le projet AVANT la décision du maître d'ouvrage**

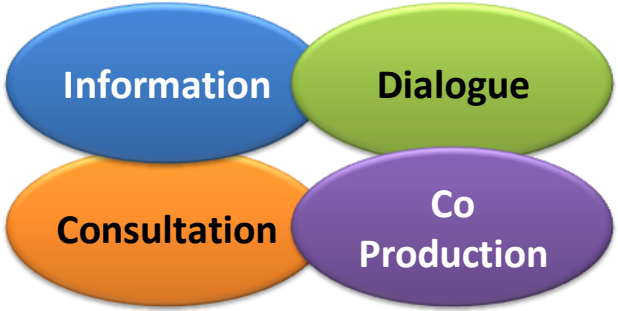

À la suite d'une concertation préalable, le projet porté par le maître d'ouvrage peut être maintenu en l'état avec des adaptations, modifié substantiellement, repoussé pour réaliser des études complémentaires, …

Concertation préalable
Un continuum de la participation de l'amont à l'aval

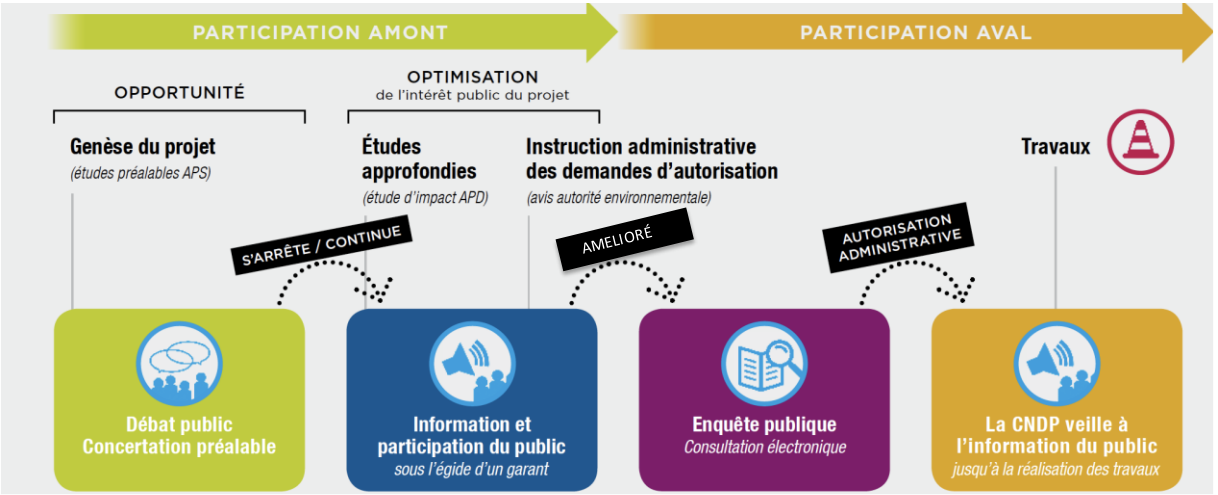

3 – Rappel des principales caractéristiques du projet de réaménagement

Hellen Pauty

Uni vert durable (UVD)

La promenade littorale

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

PERIMETRE DE L'ETUDE

Emprise du site :

De la Pointe des Jardins (Domaine de la Piscine/DEAL) au Pont de la Rivière des Pluies

7 km linéaire
24 Ha

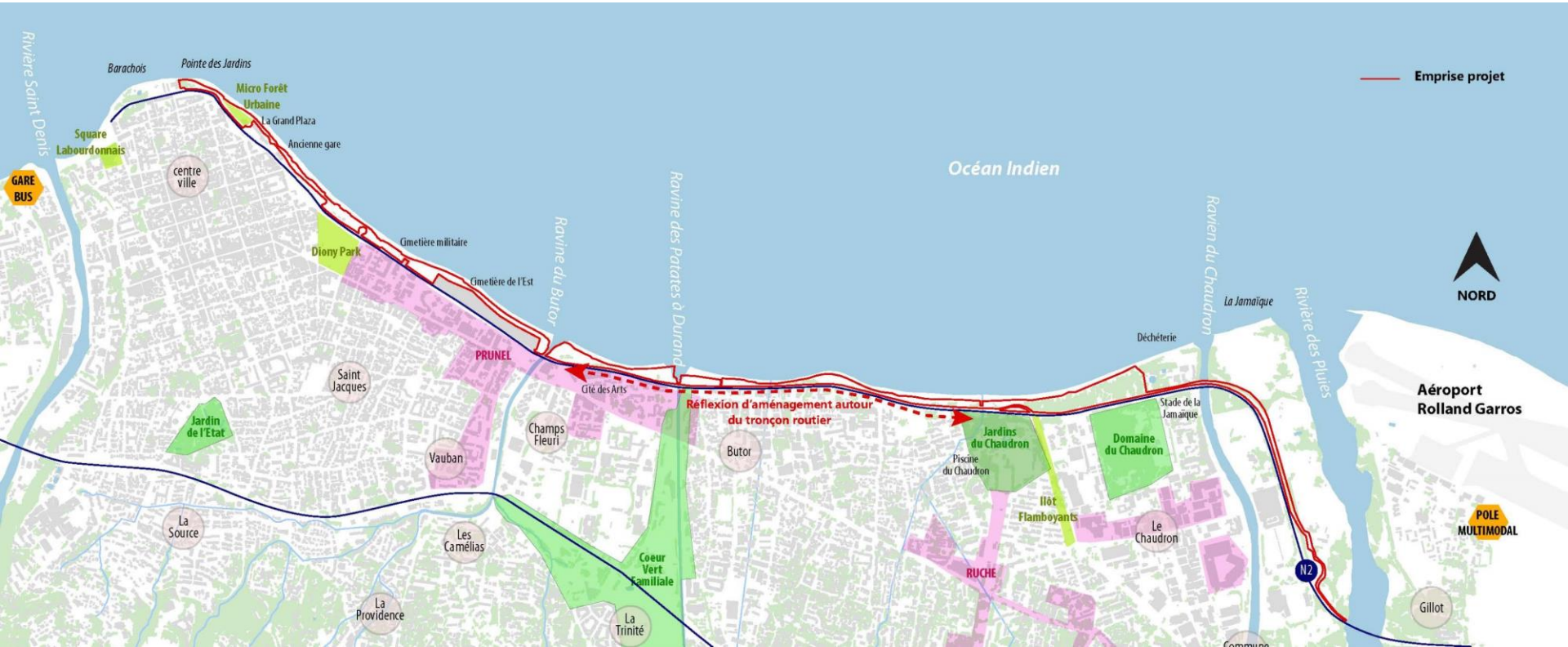

LES LIAISONS PIETONNES ET CYCLISTES AVEC LA TRAME URBAINE

Les accroches et accès au littoral

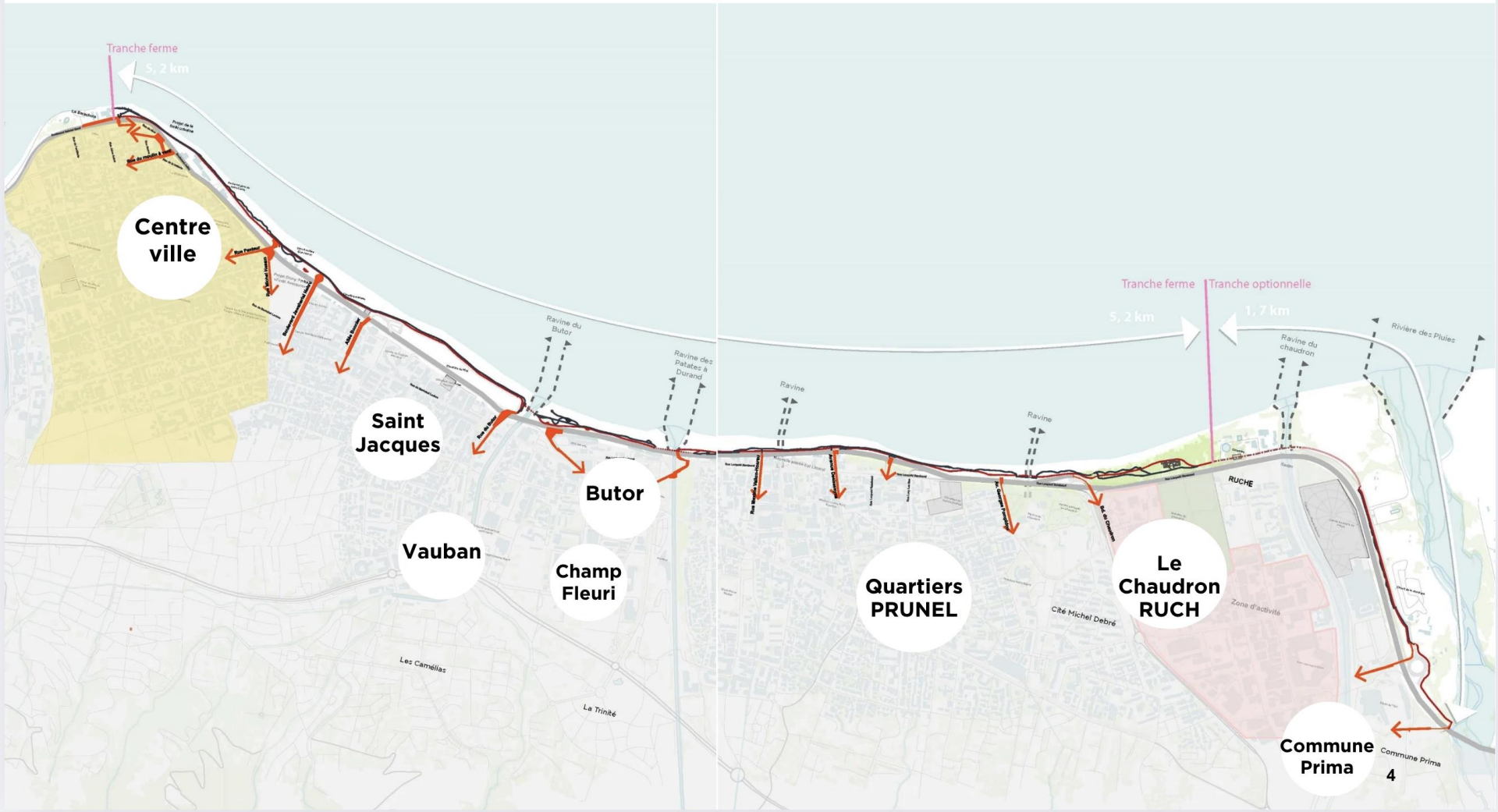

LE CONTEXTE

Une ville déconnectée de son littoral

- Peu de connexions entre la ville et le sentier littoral : une rupture opérée par la RN,
- Un sentier partiellement dégradé et des équipements en partie vétustes
- Un site très exposé aux éléments : milieu salin, aléas inondation, submersion marine, recul du trait de côte, mouvements de terrain
- Un parcours peu végétalisé et donc peu ombragé
- Une fréquentation importante du site : piéton, vélo, running, pique-niques, etc.

Piste en enrobé au départ du Barachois

Portion de sentier à l'approche de la Gare routière

Kiosque sur pililer

Et si on ne fait rien ?

X Dégradation progressive du sentier et de ses équipements ;

X Maintien de la rupture avec la ville et impact important de la circulation routière de la RN2 ;

X Accès au sentier non sécurisés ;

X Dégradation progressive et de plus en plus importante des espaces végétalisés ;

X Fragilité grandissante du littoral vis-à-vis des aléas et du recul du trait de côte.

LE PROGRAMME ET LES ENJEUX

- Améliorer les déplacements de chacun en toute sérénité
- Conforter la vocation sportive
- Améliorer et développer les aires de détentes
- Conforter la polarité culturelle et patrimoniale
- Valoriser les richesses naturelles

- Retisser des liens, qu'ils soient visuels et physiques entre la ville et son littoral.
- Répondre à certains dysfonctionnements (conflit d'usage, équipement vétustes…).

LES ENJEUX

→ LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES ET ALÉAS NATURELS

→ LA PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL

→ L'URBANISME ET LE PATRIMOINE

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

LE PARTI PRIS DE L'AMÉNAGEMENT

1 / L'ONDULATION

DES MOTIFS NATURELS DU BORD DE MER

La plage
La berme
L'arrière plage
Le cordon

LA MER À LA RENCONTRE DE LA TERRE
LA TERRE QUI SE CONTRACTE

LE SON : L'ONDE DU SON
LA MUSIQUE DU LIEU

ASSISES

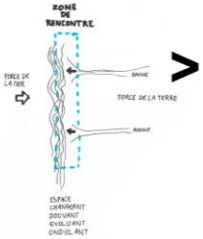

LE RUBAN
LA TRAME NARATIVE D'UNE PROMENADE
L'ONDULATION DU RIVAGE

REVETEMENT DE SOL

2 / LA RÉSONNANCE

DES MOTIFS CONSTRUITS DU BORD DE MER

Les marines, les débarcadères, les pontons
Le vocabulaire de la marine : le mât
Le vocabulaire de la pêche : la vouve, le filet, la nasse
L'architecture primaire : l'ajoupa

LES TEMPS FORTS DU SENTIER DU LITTORAL

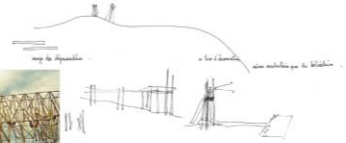

sculpteur Theo Jansen

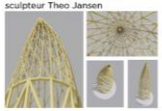

Projet du torem dans Diony Park
Artiste Lionel Lauret

LE MÂT
LA BAGUETTE

Eclairage

Jeux

Signalétique

Construction mobilier

Tuteur plante

L'AMÉNAGEMENT

→ RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT DE LINÉAIRES

→ LES ESPACES DE RENCONTRE

RELAIS

Des arceaux de stationnements vélo
Une borne fontaine
Une borne de répartion vélo
Une assise à proximité

ESCALE

Un espace en belvédère
Des assises associées
Des jumelles d'observation
Des kiosques

HUBS

Des arceaux de stationnements vélo
Parking vélo box sécurisé
Borne de recharge de batterie électrique
Borne de location des Vélo Verts (CINOR)

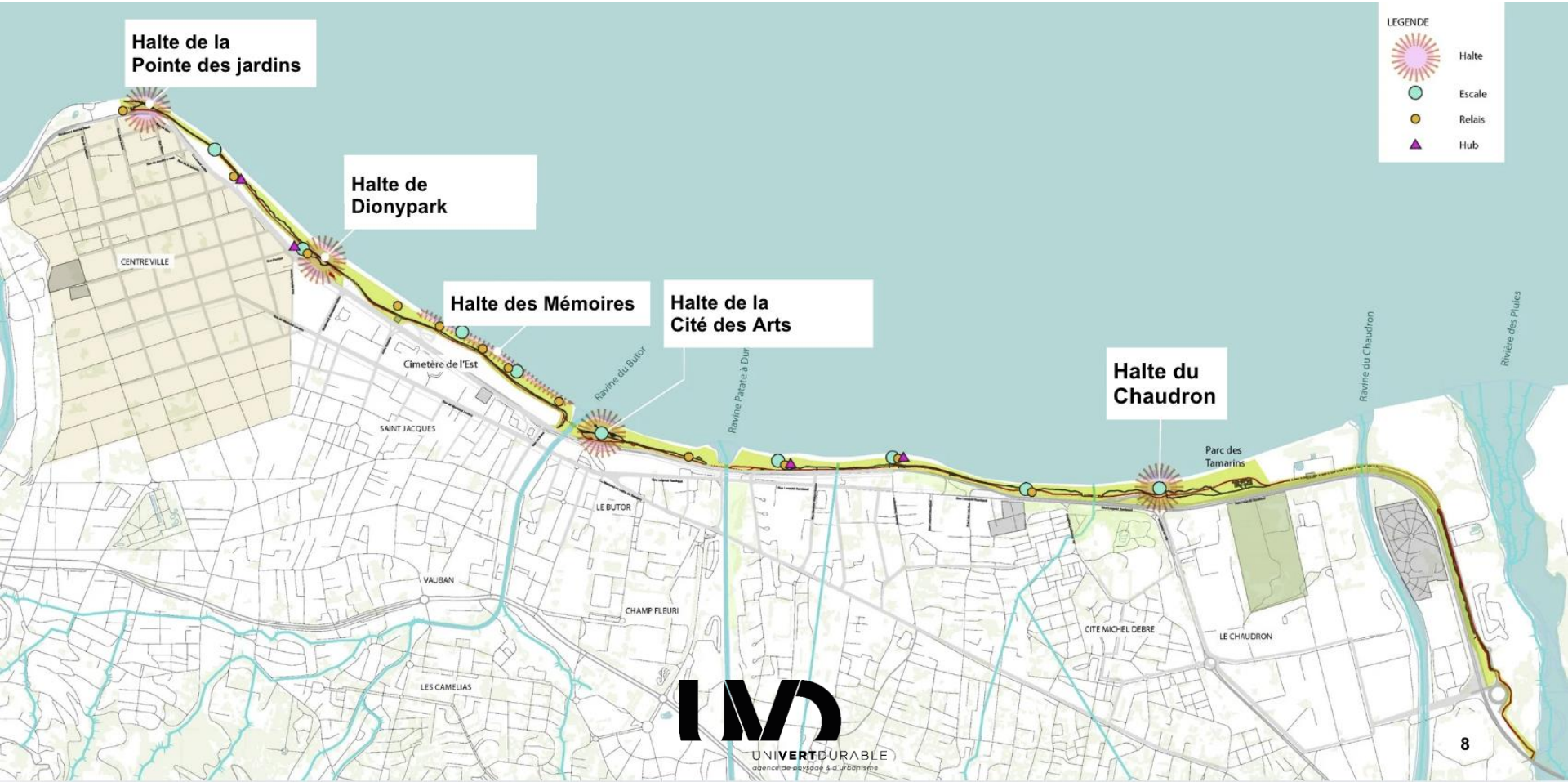

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

LES HALTES

LA HALTE DE LA POINTE DES JARDINS

En interface avec les jardins du Barachois, une halte familiale en belvédère sur l'océan

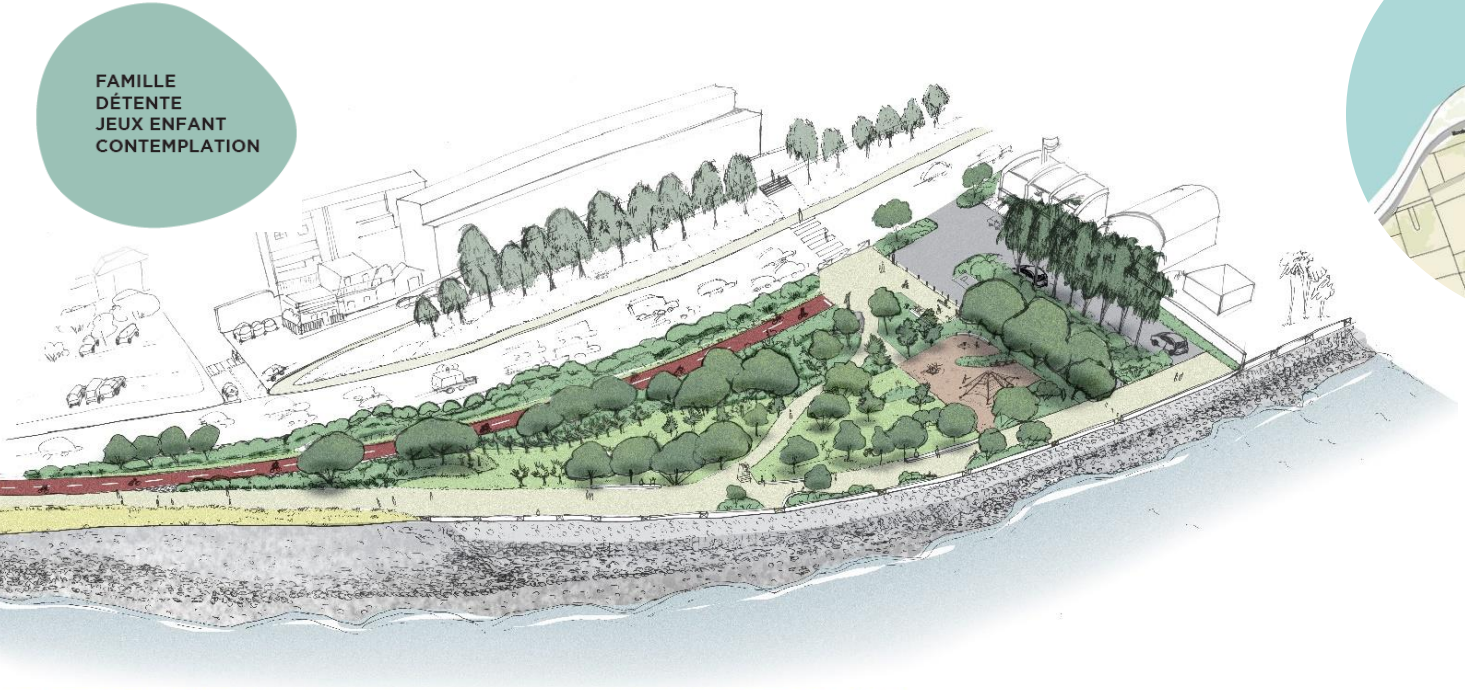

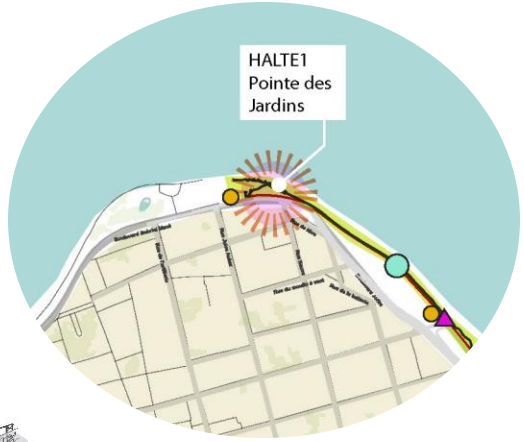

LES HALTES

LA HALTE DE DIONYPARK

Une halte qui s'harmonise avec le programme et les activités proposées dans Dionypark

FAMILLE
DÉTENTE - RESTAURATION
ESPACE SPORTIF POUR TOUT AGE
ESPACE DE JEUX
PIQUE-NIQUE

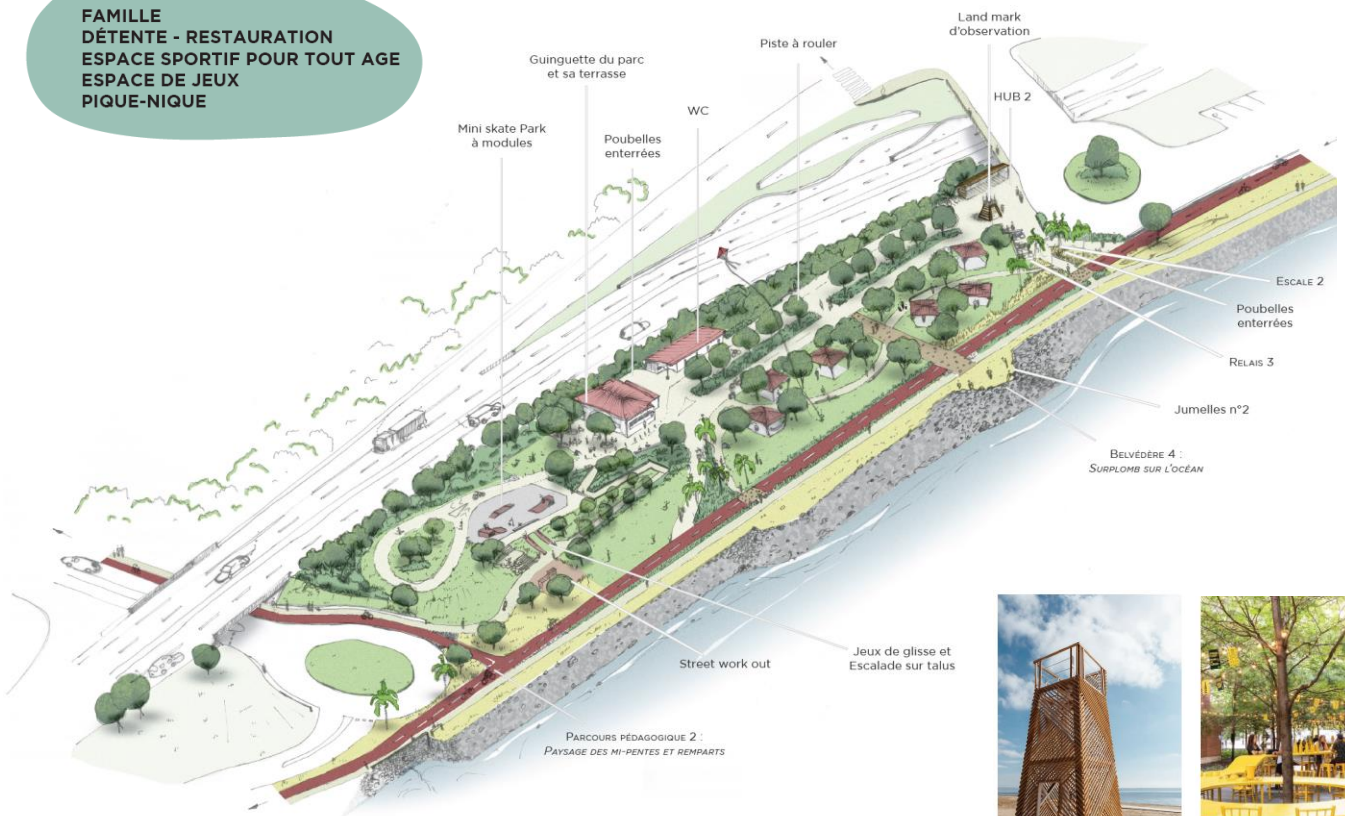

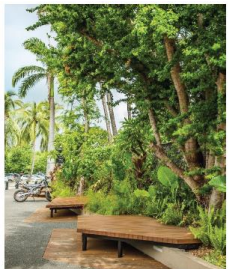

LES HALTES

LA HALTE DES MÉMOIRES

Une halte intimiste le long du cimetière.

DÉTENTE
CONTEMPLATION
RECUEUILLEMENT
PIQUE-NIQUE

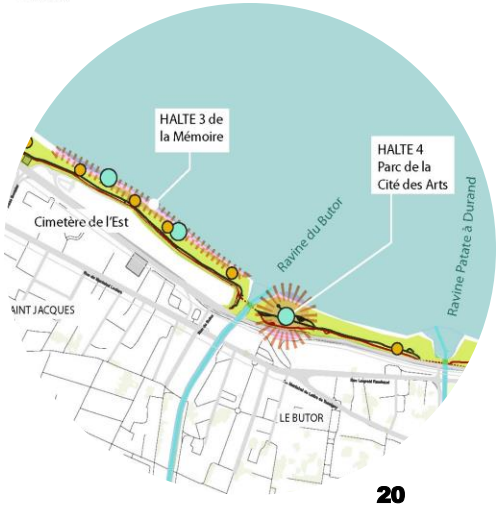

LES HALTES

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

DÉTENTE
PIQUE-NIQUE
CONCERT - THEATRE
FAMILLE
ESPACE SPORTIF POUR TOUT AGE
ESPACE DE JEUX

LA HALTE DE LA CITÉ DES ARTS

Une halte qui se déploie en face de la Cité des Arts, une sorte de «hors les murs» des évènements culturels et artistiques qui peuvent s'y dérouler.

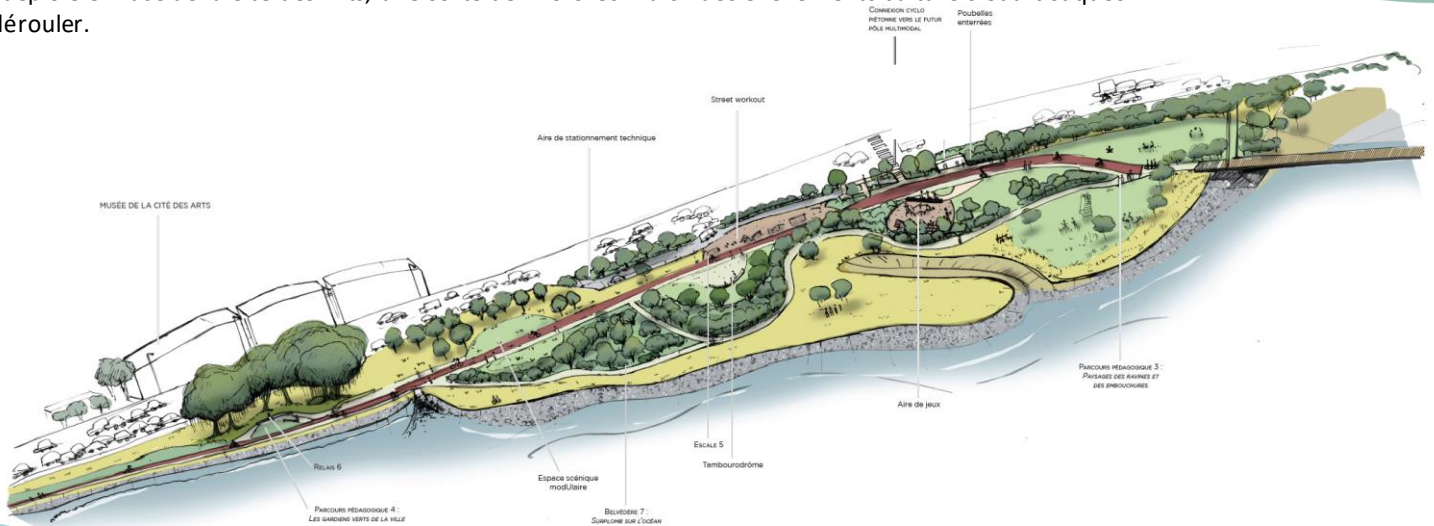

LES HALTES

LA HALTE DU CHAUDRON ET LE PARC DES TAMARINS

Un nouveau lieu de vie et d'activité en lien avec le quartier du Chaudron..

DÉTENTE
PIQUE-NIQUE
CULTURE URBAINE - GRAPH
FAMILLE
ESPACE SPORTIF POUR TOUT AGE
ESPACE DE JEUX
ESPACE D'EXPRESSION

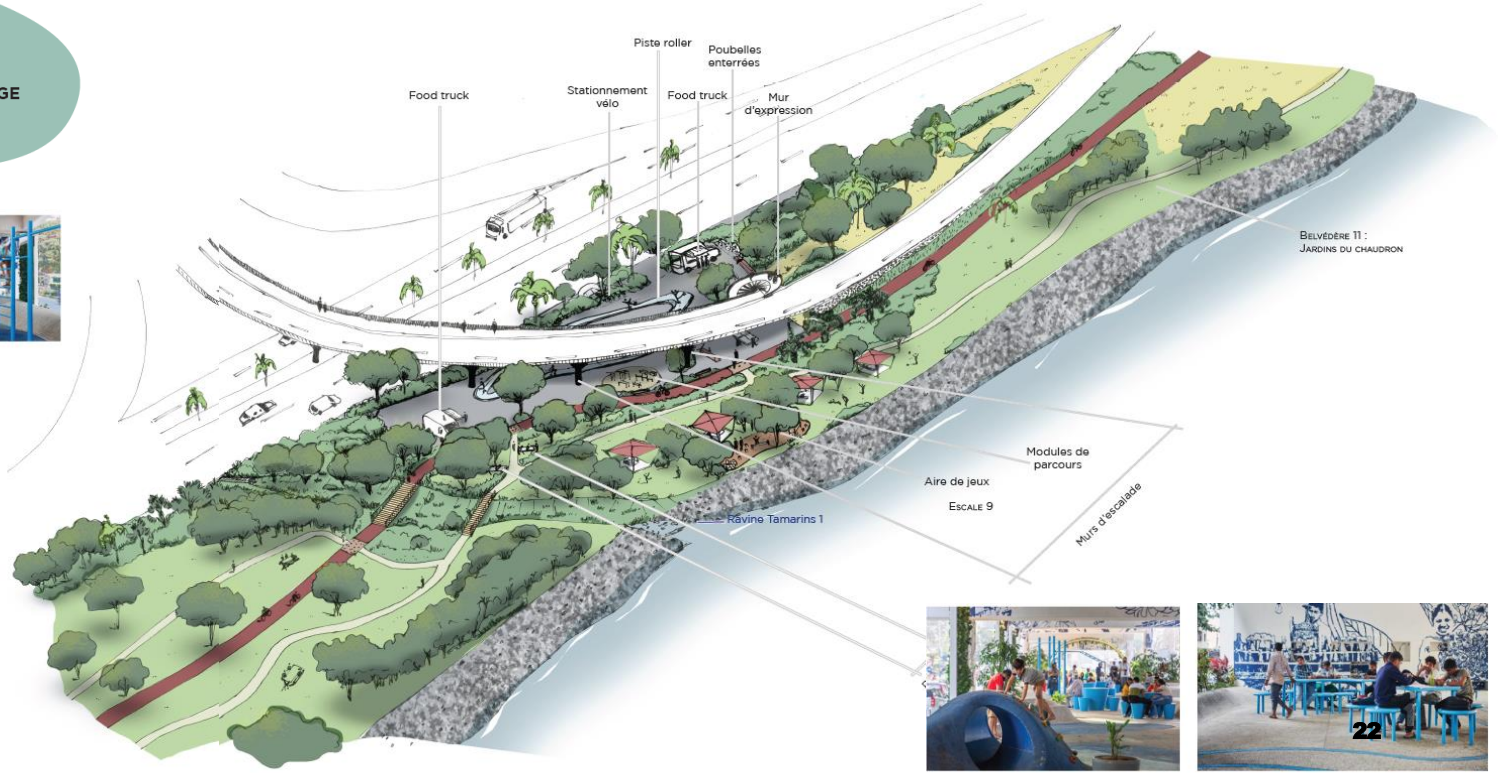

4 - Rappel des modalités de la concertation

Pascal Nicolle et l'équipe terrain

La Suite dans Idées

La concertation préalable a été annoncée dans la presse et par des panneaux d'affichage légal début octobre.

Les mairies annexes et centres municipaux ont été associés également,

ainsi que le Conseil de développement de la CINOR, les comités d'action citoyennes, le Conseil des sages de Saint-Denis et le Conseil citoyen Prunel.

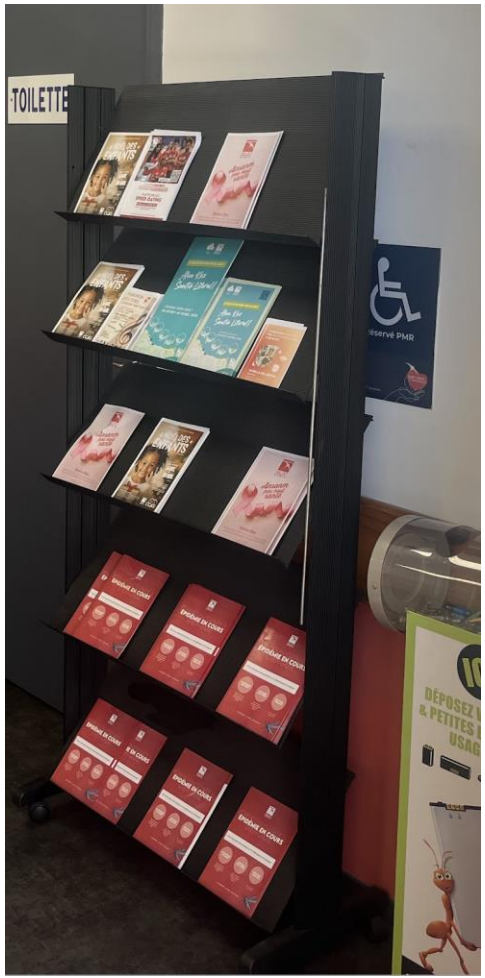

La concertation préalable s'est déroulée du 20 octobre au 19 décembre 2025

et les documents suivants ont été mis à votre disposition :

- **Un dossier de concertation** téléchargeable sur le site internet www.cinor.re et consultable sur les registres mis à disposition au siège ainsi qu'à l'hôtel de ville de Saint-Denis et dans les mairies annexes du Chaudron et de Sainte-Clotilde, ainsi que dans les centres municipaux de Marcadet et de Bouvet

- **Un flyer distribué sur toutes les actions de terrain**

- **Une plaquette disponible avec les registres et durant les actions de terrain et les réunions**

- **Une foire aux questions sur le site internet de la CINOR**

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Les Ateliers

A la Cinor de 17h30 à 19h30
Le mercredi 22 octobre
Le lundi 27 octobre (paysage & biodiversité)
Le mardi 28 octobre (mode actif)
Le mercredi 29 octobre (pédagogie & aires de jeux)
A la Cité des arts de 17h30 à 19h30
Le jeudi 30 octobre (culture, patrimoine & mémoire)
A l'OMS de Saint-Denis de 17h30 à 19h30
Le vendredi 31 octobre (sport).

Les Rdv aux marchés

Au marché du Chaudron de 7h à 12h
Les mercredi 22 octobre et 12 novembre
Au marché de Sainte-Marie de 7h à 12h
Le samedi 25 octobre
Au marché de Sainte-Suzanne de 7h à 12h
Le mardi 28 octobre
Au marché de Nuit au Barachois de 19h à minuit
Le samedi 6 décembre

Sentier Littoral à vélo

Le lundi 27 octobre de 8h à 11h au Parc des Tamarins au Barachois

ET PENDANT LE SALON AMBITION PLANÈTE LES 5 & 6 NOVEMBRE

LES CONTACTS

daniel.guerin@garant-cndp.fr
bernard.vitry@garant-cndp.fr
concertation-sentier-littoral@cinor.re

+ d'infos sur www.cinor.re

cinor
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion

Foire Aux Questions

1. Qui est responsable du projet ?

*Le projet est mené par La **CINOR** (Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion), qui regroupe les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. La Ville de Saint-Denis joue également un rôle clé sur le terrain pour s'assurer que le projet réponde aux besoins des habitants.*

3. Quelle est la longueur du tronçon concerné par les travaux ?

*Le projet concerne une portion de **7 km** du sentier littoral nord sur la commune de Saint-Denis, allant de la Pointe des Jardins à la Rivière des Pluies.*

4. Pourquoi une concertation publique est-elle organisée ?

En raison de l'importance du projet pour le territoire, une concertation préalable est indispensable pour débattre de son avenir avec les habitants. Elle est encadrée par deux personnes qu'on appelle les "garants de la concertation " et qui sont nommées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et a pour but d'informer le public, de recueillir ses avis et d'enrichir le projet avant toute décision.

la suite dans les idées
Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

Durant deux mois, vous avez pu vous exprimer de différentes manières :

1/ En déposant des contributions :

- sur le site internet www.cinor.re
- sur les registres mis à disposition au siège ainsi qu'à l'hôtel de ville de Saint-Denis et dans les mairies annexes du Chaudron et de Sainte-Clotilde, ainsi que dans les centres municipaux de Marcadet et de Bouvet
- par voie postale et par mail : **concertation-sentier-littoral@cinor.re**
- via un registre électronique
- Par le biais d'un cahier d'acteurs (réservé aux organisations et personnes morales)

cinor

Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion

la suite dans les idées

Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE

agence de paysage & d'urbanisme

2/ En répondant à un questionnaire

- sur le site internet de la CINOR (relayé par les réseaux sociaux)

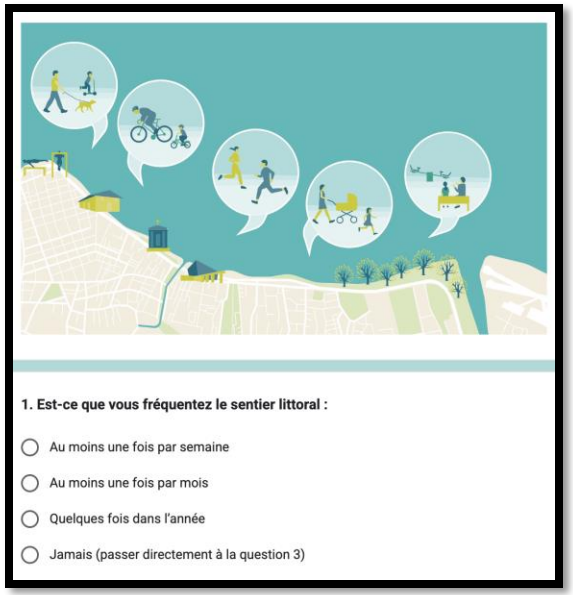

- sur différents sites de débats mobiles :
  - marchés du Chaudron, de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne,
  - sur le parcours du sentier littoral,
  - dans les quartiers de Champ Fleuri, Bas Maréchal-Leclerc et Marcadet

la suite dans les idées
Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

3/ En échangeant :

- au cours du lancement le 20 octobre et de la rencontre des acteurs de la mobilisation le 22 octobre
- lors de 5 ateliers et d'une balade à vélos (du 27 au 31 octobre)
- Au salon "Ambition Planète"

  - *Certains d'entre vous, les experts, ont pu échanger au cours de deux réunions dédiées les 19 et 26 novembre derniers*

cinor

Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion

Parole à la salle :

Votre témoignage sur toutes ces étapes...

5 – Ce qui ressort d'essentiel de la concertation

Pascal Nicolle

La Suite dans les idées

La concertation en chiffres...

- ***300** questionnaires recueillis à ce jour*
- ***120 propositions formulées dans les ateliers***
- ***4 cahiers d'acteurs à ce jour :*** *Globice, Dionysien à vélo (CRUB), Conseil des Sages de Saint-Denis et Conseil de développement de la CINOR*
- ***10 contributions sur le registre électronique à ce jour***
- ***Plus d'une centaine de participantes et de participants aux ateliers et à la balade vélo***

Le registre élecrtronique et le questionnaire restent en ligne jusqu'au 19 décembre et sont donc en cours d'analyse

1. Est-ce que vous fréquentez le sentier littoral :

283 réponses

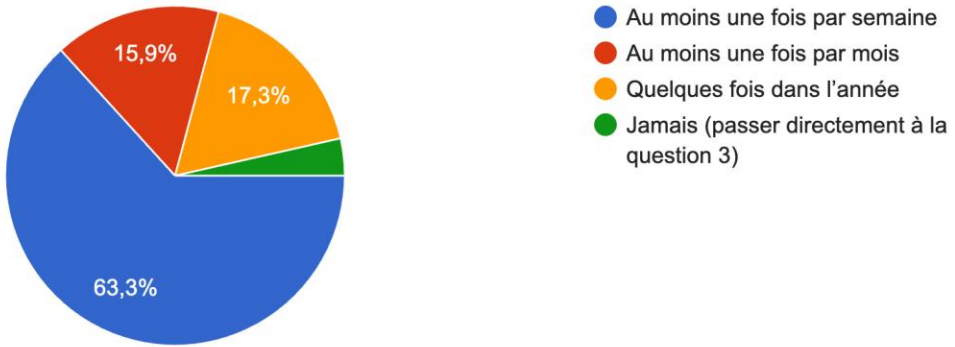

la suite dans les idées
Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

D'ores et déjà, la tendance est en faveur d'un réaménagement global

Au final, que pensez-vous de ce projet ?

271 réponses

la suite dans les idées
Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme

Ce qui ressort des propositions émises au cours des ateliers...

Quelques propositions concernant les mobilités douces :

Prévoir la continuité cyclable vers le Barachois

Créer un cheminement sur la rive droite de la Rivière des Pluies

Aménager une piste cyclable sur la RN2

Dédier une partie du sentier littoral à la promenade des chiens

Installer des panneaux expliquant les règles d'usage

Quelques propositions concernant les paysages et la biodiversité :

Prévoir une protection végétale contre le vent et les embruns

Installer des ruchers dans le cimetière

Penser à l'ombre avec des arbres comme les frangipaniers

Prévoir des zones libres pour les oiseaux

Mettre le vent en mouvement (éolienne, cerf volant…)

Quelques propositions concernant la pédagogie et les aires ludiques :

Créer un parcours pédago-artistique

Prévoir des activités de manipulation (matière, texture...)

Créer un jardin des sculptures (que l'on peut toucher) sur tout le sentier

Utiliser les piliers de l'autopont comme surface d'expression (Chaudron)

Créer un parcours d'obstacles pour les enfants

Quelques propositions concernant le sport et les loisirs :

Créer un stadium (sports collectifs : beach foot, beach volley, basket...

Créer un espace de Tai chi, méditation

Recréer une zone d'entrainement VTT entre le parking des Tamarins
et la Rivière des pluies

Ajouter un street work out et d'autres infrastructures sportives

Organiser un concours de pêche

Quelques propositions concernant la culture, la mémoire et le patrimoine :

Créer un "cœur culturel" : Cité des arts, Fabrik, Teat Champ Fleuri

Connecter la Cité des arts par une passerelle

Créer des "tambourodromes"

Prévoir des expositions temporaires sous la passerelle du Chaudron

Poser des panneaux sur le mur du cimetière de l'est pour raconter l'histoire des personnages

Mettre en valeur l'histoire de Saint-Denis et de l'évolution des infrastructures

Des propositions transverses :

La sécurisation du site et de ses équipements

Sécuriser les aires de jeux et la piste cyclable

Sécuriser la voirie en limitant l'accès par du végétal

Prévoir un éclairage LED autonome sur la piste cyclable pour être guidé la nuit

Le lien avec la RN2

Prévoir une traversée de la RN2 au niveau du parc des Tamarins/ de la CIté des Arts, de la piscine du Chaudron….

Réduire le flux des camions sur la RN2

Aménager une piste cyclable sur la RN2

Des recommandations

Eviter le plastique dans les espaces de jeux, privilégier le bois

Attention à la surenchère de couleurs et de matériaux

Eviter les épineux au niveau du passage des vélos

Parole à la salle :

Souhaitez-vous insister sur un point insuffisamment traité ?

6 – Les suites de la concertation

Vous pouvez encore participer jusqu'au 19 décembre

en répondant au questionnaire !

Les prochaines étapes

Bernard Vitry
Daniel Guérin

Garants désignés par
la Commission nationale
du Débat public

Conclusion

CINOR

cinor
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Merci de flasher ce QR Code pour répondre

Au questionnaire d'évaluation de cette rencontre

la suite dans les idées
Le débat public, tout inclus

UNIVERTDURABLE
agence de paysage & d'urbanisme